

PROCES-VERBAL

Date : 06.07.2021

Objet : COMAC GAL Pays des 4 Bras. Fiche 2 « Patrimoine et citoyenneté »

Présents : Olivier Servais (GAL Pays des 4 Bras), Marie Burette (FRW),
Véronique Rousseau (FRW), Nicolas De Fotso (RW/DGO3), Marie-Ophélie
Baeken (FWB), Cécile Rassinfosse (FWB), Yves Patte (CC).

Demande de correction du PV du COMAC de janvier 2021, page 3 : « *Cécile Rassinfosse précise qu'ils n'ont pas de vision sur les projets LEADER, et qu'une meilleure coordination entre les services est nécessaire.* »

Mention du fait de bien distinguer quelles sont les actions « du GAL » et les actions « du Centre culturel ». En matière de culture et jeunesse, l'opérateur est le Centre culturel.

Budget : le 31 janvier 2023, tout doit être dépensé. Il n'y aura pas de report.

Indicateurs : compte-tenu du prolongement des fiches, il est demandé d'augmenter les indicateurs de manière proportionnelle, selon les périodes.

Demande d'organiser également des activités durant l'année scolaire, lors des week-ends par exemple, afin que les activités n'aient pas uniquement lieu durant les vacances.